

Cérémonie de fin de la formation initiale

27eme promotion élèves lieutenants pénitentiaires

Madame Valérie PRATS , directrice de cabinet,
représentante de Monsieur le Directeur de
l'Administration Pénitentiaire

Mesdames et messieurs les représentants des
autorités civiles et militaires, de l'école
pénitentiaire du Luxembourg,

Mesdames et messieurs les membres de la
communauté pédagogique, et du protocole,

Mesdames et messieurs les représentants de la
215 promotion de surveillants, mesdames et
messieurs les lieutenants de 27ème promotion
élèves lieutenants pénitentiaires et leurs
familles.

C'est un honneur de célébrer la fin de votre
formation initiale débutée le 27 juin 2022,
placée à la fois sous les auspices des valeurs

de la Résistance, de l'Engagement et de l'Évolution de notre institution... cet honneur s'accompagne aussi de la responsabilité de s'adresser à des cadres.

Notre ambition a été, pendant cette année de formation, de vous permettre de trouver un positionnement professionnel adapté, de développer un esprit d'équipe et d'acquérir des compétences attendues d'un sortant d'école dès votre première affectation.

La direction de la formation, l'unité de formation et les départements que je remercie pour votre accompagnement ont eu les objectifs notamment :

- De vous assurer des formations alliant l'acquisition des savoirs faire et savoirs être nécessaires pour structurer votre autorité,
- De vous permettre l'acquisition de connaissances théoriques et compétences pratiques indispensables au développement de vos actions professionnelles.

Vous avez remarqué lors de cette année de formation que les officiers forment le corps pivot de notre institution.

Je m'adresse à vous sans distinction, en me fondant sur le lien fondamental qui vous unit, qui nous relie. Ce lien est votre fonction de cadre. En effet, il vous faudra diriger, accompagner, encadrer et former.

Votre rôle de coordination et de commandement est au cœur de la réponse pénale. Il convient de se rappeler chaque jour de la mission du service public pénitentiaire. Cette mission est définie dans la loi du 24 novembre 2009 :

Le service public pénitentiaire participe à l'exécution des décisions pénales. Il contribue à l'insertion ou à la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, à la prévention de la récidive et à la sécurité publique dans le respect des intérêts de la société, des droits des victimes et des droits des personnes détenues. Il est organisé de manière à assurer l'individualisation et

l'aménagement des peines des personnes condamnées.

Chaque terme de la mission est interdépendant de l'autre. Une bonne prévention dépend d'une bonne réinsertion, laquelle dépend à son tour d'une bonne détention. L'interdépendance dans le contenu de mission implique l'interdépendance dans l'exercice de cette dernière. Cette interdépendance vous engage à la complémentarité, le dialogue et l'humilité, principes que vous réaffirmerez ou transmettez à vos collaborateurs.

L'enjeu de cette mission est le respect des intérêts de la société , des droits des victimes et des droits des personnes détenues. Il vous faudra dire et redire cet enjeu, conjurer la tyrannie de l'urgence. Il vous faudra résister et vous engager, comme ceux dont les noms ont été par les élèves retenus pour baptiser les promotions.

Votre Corps a fait l'objet d'une intégration à la catégorie A de la fonction publique, cette décision est le reflet de la reconnaissance de notre administration. Celle-ci compte sur vous ; elle aura besoin de votre investissement, de votre professionnalisme pour faire face aux défis qui sont les nôtres.

Cadres de référence, vous serez force de proposition pour vous inscrire dans les politiques publiques mises en œuvre par les chefs d'établissement. En qualité d'officiers vous aurez à prendre des décisions qui seront équitables, justes et les mieux adaptées aux situations complexes à traiter.

La formation, l'encadrement et le commandement sont intimement liés. Ils représentent les différents moments d'une même décision, à partir d'une volonté, d'un but et de valeurs communes.

Puis, vous devrez être exemplaire pour les autres comme pour vous même car vous représentez une autorité hiérarchique, celle du ministre de la Justice. Il ne s'agit pas d'être

infaillible, ou de ne pas hésiter, cela veut dire que vous ferez des choix.

Et parfois on se trompe. En revanche, quand on se trompe, ce qui nous arrive à tous, il convient d'assumer les conséquences de sa décision, voire de modifier son attitude ou ses gestes professionnels.

Vous gagnerez en crédibilité, si ceux qui vous regardent savent que le chef est capable d'entendre, de comprendre et de faire évoluer sa réflexion.

Cadres de référence, vous serez attendus sur votre sens de la gestion d'équipes marqué du sceau du volontarisme, de l'esprit de décision mais aussi du sens de l'autre et de la nécessaire proximité avec vos collègues.

Fonctionnaires respectueux de droits et de devoirs vous serez porteurs de valeurs qui permettent de préserver un « nous » collectif fertile en innovations.

Ces valeurs sont celles de la république ; elles cimentent notre société et favorisent la vie

commune : la laïcité, l'honnêteté et la probité, le respect due à l'autre, la place à faire à vos collègues, la dignité doivent être considérés comme des fondamentaux précieux à préserver.

Prenez en compte l'importance d'un grand principe : l'égalité. Vous avez sans doute remarqué que nous sommes toujours très nombreux à en réclamer le bénéfice pour nous-mêmes. Mais sommes-nous aussi généreux lorsqu'il s'agit d'en réclamer le bénéfice pour d'autres ?

Votre promotion se compose de 46 élèves , 22 femmes et 24 hommes.

L'école intègre dans son fonctionnement une charte intitulée : « Texte d'engagement pour une parole non-sexiste ». Cette charte est un volet de la politique de notre ministère pour la promotion de l'égalité professionnelle. Elle nous rappelle que si le langage permet le rapprochement entre les êtres humains, il peut aussi être un puissant vecteur de discrimination. Nous devons donc

réintroduire, dans nos paroles, nos échanges, l'idée fondamentale que celle ou celui à qui l'on s'adresse est notre égal. L'école s'est engagée avec détermination dans cette voie en formant des personnels qui constituent les groupes de référents « Zéro-discrim » et aussi de médiateurs en contexte professionnel. Ce principe du respect de l'égalité est un puissant ciment des liens qui nous unissent et structurent nos pensées et nos actions.

Votre formation n'est pas achevée, elle se complète par cette nouvelle année en tant que stagiaire.

Les perspectives de carrière offertes par notre administration sont réelles et la formation tout au long de la vie nous paraît fondamentale pour vous aider à progresser.

L'École sera toujours à vos cotés pour faciliter votre montée en compétences.

Je vous souhaite à toutes et à tous une carrière riche et passionnante.